

**REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Consulat Général d'Algérie à Montréal

COMMUNIQUÉ

**RÉVISION EXCEPTIONNELLE DE LA LISTE
ÉLECTORALE**

En prévision du référendum sur la révision constitutionnelle et suite à la convocation du corps électoral par Monsieur le président de la République; et conformément aux dispositions de la loi organique n°16-10 du 22 dhou el-kaâda 1437 correspondant au 25 août 2016, relative au régime électoral, l'autorité nationale indépendante des élections porte à la connaissance des ressortissants algériens relevant de la circonscription consulaire de Montréal qu'il sera procédé à **la révision exceptionnelle de la liste électorale**, durant la période allant du dimanche 20 septembre au dimanche 27 septembre 2020

Il importe, par ailleurs de rappeler que l'inscription sur la liste électorale ne peut se faire que suite à une demande formelle des intéressés et que l'immatriculation consulaire n'entraîne pas l'inscription systématique sur la liste électorale.

Sont concernés par cette révision exceptionnelle, les ressortissants immatriculés et non inscrits sur la liste électorale et les ressortissants immatriculés qui atteindront l'âge de 18 ans le jour du scrutin, soit le 01 novembre 2020.

Les demandes d'inscription sur la liste électorale
([http://consulatalgeriemontreal.com/v1.0/services aux algeriens/formulaires/inscription liste electorale.pdf](http://consulatalgeriemontreal.com/v1.0/services_aux_algeriens/formulaires/inscription_liste_electorale.pdf))

devront être transmises directement au Consulat Général d'Algérie à Montréal comme suit :

Par Courriel : borhen.messaadia@cgam.ca

Par Fax : (514) 846-8127

Ou en déposant les demandes d'inscription au siège du Consulat Général sis au 3415 Saint-Urbain, Montréal.